

**ARRETE PORTANT COMPOSITION DE L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE
DU PAYS GARONNE QUERCY GASCOGNE**

A.D. n° 2011-343

Le Président du Conseil Général
de Tarn-et-Garonne,

VU la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion ;

VU le décret n° 2009-404 du 15 avril 2009 relatif au RSA ;

VU la délibération du Conseil Général du 26 juin 2009 prévoyant, notamment, la création de 3 équipes pluridisciplinaires dont le ressort territorial correspond aux « Pays » institués en Tarn-et-Garonne ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Général des Services du Département,

A R R E T E :

Article 1er : L'équipe pluridisciplinaire du Pays Garonne Quercy Gascogne est composée comme suit :

a) **Président** : Monsieur Pierre GUILLAMAT

b) **Membres de l'équipe**

– Collège des représentants du Conseil Général

Titulaires	Suppléants
Pierre GUILLAMAT Guy Michel EMPOCIELLO Francis GARRIGUES Jean LAVABRE Christian ASTRUC	Ghislain DESCAZEAUX Jacques ROSET Bernard DAGEN Joël CAPAYROU Guy-Michel EMPOCIELLO

– Collège des représentants des professionnels et structures d'insertion

* Mme ou M. le Directeur du site de Pôle Emploi (ou son délégataire) territorialement et catégoriellement concerné.

Directeurs	Sites
Jean-Luc LAVOISIER Hervé LENOIR Caroline PAILHASSARD	Castelsarrasin Montauban Roseraie Montauban Villebourbon

* Madame/Monsieur le Responsable de Pôle de la DSD (ou son délégataire) territorialement concerné

Pôles	Responsables
Beaumont Castelsarrasin Moissac Valence-d'Agen/ Montaignu-de-Quercy Montech	Françoise MESSERLE Michèle MONTERGOUX Driss KHAIZA Sandra LOUAN Joëlle BADOCH

- Collège des représentants des usagers

Titulaires	Suppléants
Konrad BURCHARDT	

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Conseil Général de Tarn-et-Garonne.

Fait à Montauban,
le 28 avril 2011

Le Président,

*
* *